

Le Syndicat intercommunal d'assainissement informe d'un dysfonctionnement signalé mardi 21 juillet sur un poste de relevage, entraînant un déversement d'eaux usées dans le Brion. Les équipes sont intervenues rapidement et le problème a été résolu dans la journée.

Une intervention a également été réalisée afin de procéder au nettoyage partiel des abords et de limiter les conséquences de cet incident.

La Police de l'eau (DDTM) ainsi que le Syndicat Mixte d'aménagement hydraulique des bassins versants du Beuve et de la Bassanne (SMAHBB) ont été informés. La situation fait l'objet d'analyses et d'un suivi.

Par mesure de précaution, et compte tenu de la période estivale et des températures élevées, bien que le Brion ne soit pas une zone de baignade autorisée, il est recommandé de faire preuve d'une vigilance particulière dans les prochains jours et d'éviter le contact avec l'eau du Brion tant pour les personnes que pour les animaux.

Nous vous remercions de votre compréhension

